



# Ville de Saint-Leu

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE SAINT-LEU**

## EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

**DELIBERATION N° : 17/14092022**

**OBJET : Octroi de subventions au titre de l'année 2022.**

Présents :	26
Procurations :	08
Votants :	34
Abstentions :	..

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

Nombre des conseillers en exercice : 38



**Le Président de séance**  
**Bruno DOMEN**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze septembre à dix-sept heures vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

**Présents :**

**M.DOMEN Bruno (Maire)**

**Les Adjoints :** M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (5<sup>eme</sup> Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8<sup>eme</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie-Claude (9<sup>eme</sup> Adjointe)

**Les Conseillers Municipaux :** Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, M. CODARBOX Jacky, M. ZETTOR Josian, Mme PLANESSE Nadine née PALAS, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio

**Absents représentés :**

- M. LUCAS Philippe (4<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M. BADAT Rahfick (6<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- Mme. BELIN Gisèle (7<sup>eme</sup> Adjointe) *procuration* à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
- M. MAILLOT Bertrand (10<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à Mme. SORET Pascaline (Conseillère)
- Mme HAMILCARO Annick (Conseillère) *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe)
- Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- Mme VION Marie Claire (Conseillère) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> adjointe)

**Absents :**

- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. FELICITE Roland (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>eme</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.**

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr)

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – [secretariat@mairie-saintleu.fr](mailto:secretariat@mairie-saintleu.fr) - [www.saintleu.re](http://www.saintleu.re)



**AFFAIRE N° 17/14092022**  
**OCTROI DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2022**  
 Direction Education et Cadre de Vie / Culture-Sports

**Le Maire expose :**

Le Conseil Municipal du 16 décembre 2021 - Affaire N° 06/16122021, et du 07 avril 2022 – Affaire N° 10/07042022, a procédé au vote des subventions aux associations au titre de l'année 2022.

En juillet, la Commune a été sollicitée par l'ASAR (Association Sportive Automobile de la Réunion) pour un accompagnement dans le cadre du 53<sup>ème</sup> Tour Auto de la Réunion.

Ce rallye, programmé du 29 au 31 juillet 2022, a été un événement majeur du sport mécanique. Sa popularité faisant que cette manifestation est inscrite dans le paysage sportif réunionnais depuis plus de 50 ans.

Cette année, la Commune a été choisie comme épice centre de la manifestation et elle a reçu sur son territoire, le parc d'assistance, le parc de regroupement, le parc fermé ainsi que deux épreuves spéciales.

Pour le déroulement de la manifestation, la ville a collaboré avec l'organisateur en apportant un soutien logistique et financier.

**Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :**

- de donner suite à la demande de l'association pour le montant suivant :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	DATE DE LA DEMANDE
Association Sportive Automobile de la Réunion (ASAR)	5 000,00 €	18/07/22

Cette dépense est imputée au chapitre 65-74 et ne nécessite pas d'inscription budgétaire.

- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.**

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Décide de donner une suite favorable à la demande de l'association pour le montant suivant :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION	DATE DE LA DEMANDE
Association Sportive Automobile de la Réunion (ASAR)	5 000,00 €	18/07/22

- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Leu, le 21 SEP. 2022  
Le Président de séance,**

  
**BRUNO DOMEN**